

APRÈS ART. 7

N° 17886

## ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N ° 17886

présenté par

Mme Descamps, M. Acquaviva, M. Guy Bricout, M. Jean-Louis Bricout, M. Castellani,  
M. Lenormand, M. Morel-À-L'Huissier, M. Naegelen, M. Saint-Huile et M. Taupiac

---

### ARTICLE ADDITIONNEL

#### APRÈS L'ARTICLE 7, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.